



HAL
open science

Déchiffrages. Quelques réflexions sur l'écriture libyco-berbère (Deciphering: A few thoughts about the Libyco-Berber script)

Dominique Casajus

► **To cite this version:**

Dominique Casajus. Déchiffrages. Quelques réflexions sur l'écriture libyco-berbère (Deciphering: A few thoughts about the Libyco-Berber script). *Afriques. Débats, méthodes et terrains d'histoire*, 2011, dossier hors-série, 23 p. halshs-00560045

HAL Id: halshs-00560045

<https://shs.hal.science/halshs-00560045>

Submitted on 14 Feb 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Déchiffrages. Quelques réflexions sur l'écriture libyco-berbère*

Dominique Casajus

Article paru dans *Afriques, débats, méthodes et terrains d'histoire* dossier hors-série, 2011
[<http://afriques.revues.org/688>]

Il serait salubre que l'écriture alphabétique des Touaregs s'émancipe du champ confiné des « études berbères » et du militantisme qui le pollue de plus en plus. En effet, l'examen des questions anthropologiques, historiques ou archéologiques qu'elle soulève demande de la sérénité et gagnerait certainement à recevoir les lumières de spécialistes d'autres domaines. C'est pourquoi, deux importants ouvrages venant de lui être consacrés, j'ai souhaité les recenser ici plutôt que dans une revue spécialisée, quitte à faire précéder ma recension d'une note critique où je retracerai la généalogie dans laquelle ils s'inscrivent. Ils sont l'un et l'autre préfacés par Lionel Galand¹, signe qu'ils échappent au travers que je viens d'évoquer. Le premier est signé de Mohamed Aghali-Zakara et Jeannine Drouin, auteurs déjà de nombreuses publications, dont notamment un long article qui, malgré son ancienneté, reste à ce jour la seule étude systématique sur les pratiques scripturaires des Touaregs contemporains². Leur livre n'est d'ailleurs qu'une étape dans un travail de longue haleine qu'ils ont poursuivi depuis³. L'autre est l'œuvre de Werner Pichler, un épigraphiste déjà remarqué pour ses recherches au Maroc et aux îles Canaries.

L'esclave de Tunis

Mon parcours commencera le lundi 17 juin 1822. Ce jour-là, alors qu'ils visitaient des ruines romaines aux environs de Mourzouk, le naturaliste Walter Oudney et le lieutenant Hugh Clapperton remarquèrent, sur les pierres éparpillées à terre, des inscriptions grossières qu'ils ne purent déchiffrer. Ils songèrent un instant à les attribuer à Friedrich Hornemann mais, comme rien ne prouvait que leur devancier fût passé par là lors de son exploration du Fezzan⁴, cette idée ne les retint pas longtemps⁵. Leur perplexité fut cependant de courte durée car, trois jours plus tard, ils trouvèrent près d'Oubari des inscriptions semblables, certaines récentes, d'autres apparemment vieilles de plusieurs siècles, et cette fois un homme rencontré sur la route put leur en déchiffrer quelques lettres. Oudney nota dans son carnet : « Nous comprîmes donc que les écritures sur les rochers étaient touarègues...⁶ » La partie publiée de son carnet s'achève par ces mots : « Dans les lieux fréquentés par les Touaregs, on trouve sur presque toutes les pierres des échantillons de leur écriture. Les lettres sont tracées

* À propos de Aghali-Zakara, Mohamed & Jeannine Drouin, 2007. *Inscriptions rupestres libyco-berbères*, Genève, Droz, et de Pichler, Werner, *Origin and Development of the Libyco-Berber Script*, 2007. Köln, Rüdiger Köppe Verlag.

¹ Titulaire honoraire de la chaire de libyque et berbère à la IV^e section de l'EPHE après avoir détenu la chaire de berbère à l'INALCO.

² Aghali-Zakara & Drouin 1973-1979.

³ Aghali-Zakara & Drouin 2009.

⁴ Venant du Caire alors occupé par Bonaparte, Friedrich Hornemann avait passé quatre mois au Fezzan en 1799, était remonté de là à Tripoli puis s'était dirigé vers le Noupé où il trouva probablement la mort en 1801.

⁵ Denham, Clapperton & Oudney 1828 : 71.

⁶ *Ibid.* : 76. Ma traduction.

indifféremment de droite à gauche ou *vice versa*, horizontalement ou verticalement. » À quoi il ajoutait une liste de 19 caractères avec leur nom, avant de conclure modestement : « Ces caractères permettront aux savants (*learned*) de retracer le lien entre la langue [qu'ils servent à transcrire] et d'autres aujourd'hui disparues. Il ne nous est pas possible ici de faire des recherches sur cet important sujet.⁷ »

Oudney ne survécut pas longtemps à sa découverte. Les fièvres l'emportèrent l'année suivante dans la région de Kano, et ses carnets furent publiés en 1826 par un autre de ses compagnons de voyage, le major Dixon Denham. Il ne s'était pas trompé : l'écriture des Touaregs se rattache effectivement à d'autres écritures, vieilles de deux millénaires au moins. Le premier Européen à avoir découvert un échantillon de ces antiques écritures était le Thomas d'Arcos dont Assia Djebar a romancé le destin dans l'un des chapitres (intitulé « L'esclave de Tunis ») de *Vaste est la prison*⁸. Né en 1568, à La Ciotat ou à Toulon selon les sources, l'homme vint à Paris très jeune et fut durant quelque temps le secrétaire du puissant cardinal de Joyeuse, probablement à l'époque où celui-ci veillait aux intérêts de la cour de France auprès de la papauté. Puis il revint en Provence et, désireux de connaître les mœurs des peuples d'Asie et d'Afrique, il entreprit plusieurs voyages autour de la Méditerranée. Il semble avoir été dès cette époque en contact avec l'érudit aixois Nicolas-Claude Fabri de Peiresc, à qui il procurait des monnaies, des manuscrits, des animaux rares et toutes sortes de curiosités glanées au cours de ses voyages. En 1628, il connut le même sort que Jean-Léon l'Africain 110 ans plus tôt, mais, si l'on peut dire, en sens inverse : un corsaire barbaresque le captura et le vendit comme esclave à Tunis. Bien qu'il eût dès juin 1630 obtenu son rachat, il resta auprès de son maître, « non comme esclave, mais comme amy », par égard pour les « grandes courtoisies » qu'il avait reçues de lui⁹, et aussi, à ce qu'on raconta, par amour pour une jeune Morisque connue là-bas. En 1632, Peiresc apprit même avec stupeur qu'il avait pris le « turban turquesque¹⁰ », mais la correspondance entre les deux hommes ne s'interrompit pas pour autant, même si les lettres du savant aixois se firent plus rares pendant quelque temps.

C'est dans une lettre à Peiresc datée du 20 octobre 1631 qu'on entend parler pour la première fois d'une inscription promise à une persistante renommée : « J'ay este, y raconte d'Arcos, cez jours passez, veir mon patron qui est à une sienne metayeria, loing deux journées de Tunis vers le Ponent, appelée Duca [Dougga], où et par chemin j'ai veu et recueilli certaines antiquitez que je vous envoie en un mémoire que vous trouverez dans le livre que je vous ay dedié¹¹. » Parmi ces « antiquitez, » se trouvait un monument dont l'épistolier écrit plus loin : « Et on en veoid encores quelques pières rompues. En la part méridionale, se retrouvent *engravées es lettres* que j'estime estre *puniques*, ou carthaginoises, ou bien syriaques. Et se lisent au revers comme l'hébreu, l'arabique et le chaldéen ; elles contiennent un tiltre et sept lignes¹². » La lettre et le mémoire de D'Arcos ne parvinrent à son destinataire que le 20 mars 1632¹³, après avoir failli disparaître dans un naufrage.

Il joignait à son envoi un relevé de l'inscription, et proposa même plus tard à Peiresc de la détacher pour la lui faire parvenir. Peiresc, tout en l'en remerciant « très humblement », lui enjoignit de n'en rien faire, car il se faisait « quelque religion et scrupule de faire abolir par

⁷ *Ibid.* : 111.

⁸ Djebar 1995 : 121-128.

⁹ Lettre de D'Arcos à Aycard du 26 juin 1630, in Tamizey de Larroque 1888 : 167.

¹⁰ Lettre de Peiresc à Aycard du 26 décembre 1632, in Fauris de Saint-Vincent 1815 : 128.

¹¹ Tamizey de Larroque 1888 : 171.

¹² Poinssot 1901 : 168-169.

¹³ Poinssot 1901 : 151.

ce moyen en ce país là ce monument, qui y reste peut être tout seul de la memoire et de la langue punique qui étoit celle d'un peuple si belliqueux, qu'il avoit conquis quasi toutes les principales appartenances de l'Empire romain¹⁴ » ; en revanche, il lui demanda à plusieurs reprises de faire exécuter un estampage, en lui décrivant par le menu la manière de procéder. Comme on le voit, l'érudit aixois tenait l'inscription pour « punique », en tout cas pour monolingue. Il en était de même pour D'Arcos, qui ne partageait pas sur ce point la préscience de son romanesque homonyme de *Vaste est la prison*. Abraham Echellen, un savant maronite venu à Tunis pour négocier un rachat d'esclaves, émit un avis que D'Arcos s'empressa de rapporter à Peiresc : il considérait que l'inscription n'était « ni punique, ni siriaque, ni chaldée », mais qu'elle était composée de « caractères antiques égyptiens, bien qu'aucuns semblent estre chaldées et samaritains¹⁵ ». Ces affirmations laissèrent Peiresc très sceptique, mais elle pourraient indiquer que le sagace Echellen s'était aperçu que l'inscription comprenait deux sortes de caractères au moins.

En 1842, le consul anglais Thomas Reade fut moins scrupuleux que Peiresc : déposée par ses soins, et non sans dégâts, l'inscription se trouve aujourd'hui au British Museum¹⁶. À cette époque, on avait fini par comprendre qu'il s'agissait d'une bilingue où le punique côtoyait une autre langue, dont la désignation variait selon les savants : ils l'appelaient le « numidique », le « libyphénicien », le « punique-hispanique », l'« africain », ou le « libyque », – termes aujourd'hui disparus à l'exception du dernier. Un pas décisif fut franchi en 1843 par l'archéologue et hébraïsant Ferdinand de Saulcy. Il savait déjà, grâce aux travaux de ses devanciers, que la partie punique de l'inscription était une épitaphe énumérant les noms du défunt, de ses ascendants, de son fils, ainsi que des constructeurs du cénotaphe qu'elle ornait. C'est dire qu'elle se réduisait pour l'essentiel à une suite d'anthroponymes dont on pouvait penser qu'ils étaient orthographiés à peu près identiquement dans l'autre langue (que Saulcy appelait pour sa part le « numidique »). Une série d'allers et retours entre les noms propres du texte punique et ce qui semblait leur correspondre dans l'autre texte lui donna la valeur de presque toutes les lettres numidiques. Son raisonnement était d'une impeccable rigueur, et, hormis pour une ou deux lettres, sa détermination fait encore autorité. Il se refusa à hasarder la moindre conjecture sur le sens des quelques noms communs que comportait le texte numidique, à l'exception toutefois de l'un d'entre eux : il s'était en effet aperçu que le punique *ben* (« fils de ») était systématiquement rendu par un caractère qu'il déchiffrait comme un *ou*. Cette correspondance est l'une des raisons qui poussent à rattacher son numidique (que j'appellerai désormais le « libyque ») à la famille berbère, puisque *u* (ou *aw*) a dans plusieurs parlers berbères le sens de « fils de ». Saulcy, à supposer qu'il ait connu ce mot berbère, s'était interdit par méthode de tels rapprochements, mais il s'amusa à remarquer « en passant qu'il y a[vait] là une singulière analogie, probablement toute fortuite, avec la construction grecque par laquelle on désigne la filiation, en interposant l'article *ho* entre le nom du fils et celui du père¹⁷ ». Tout à fait fortuite, en effet, et l'auteur le savait fort bien. Dans l'article qu'il publia six ans plus tard, il n'était plus question de grec : il y montrait que plusieurs caractères de l'alphabet de Dougga se retrouvaient avec la même valeur dans celui que Oudney avait recueilli près d'Oubari¹⁸. C'était la première réponse à l'appel de l'infortuné voyageur anglais.

¹⁴ Lettre de Peiresc à D'Arcos du 3 août 1634, in Fauris de Saint-Vincent 1815 : 347.

¹⁵ Lettre de D'Arcos à Peiresc du 30 juin 1633, in Tamizey de Larroque 1888 : 181.

¹⁶ Poinssot & Salomonson 1959.

¹⁷ Saulcy 1843 : 103.

¹⁸ Saulcy 1849.

Tifinagh et alphabets libyques

Si les données dont nous disposons aujourd'hui ont confirmé dans ses grandes lignes l'apport de Saulcy, elles sont d'une complexité qu'il ne pouvait soupçonner. Tout d'abord, nous savons que les alphabets utilisés par les Touaregs diffèrent sensiblement d'une région à l'autre. Leurs caractères sont partout désignés du terme *tafineq*, mot dont le pluriel *tifinagh* peut être traduit par « alphabet touareg ». Mokhamed Aghali fait état de cinq alphabets, comprenant de 21 à 25 lettres¹⁹ (cette variation tenant principalement au fait que certains alphabets distinguent les emphatiques et d'autres non). Ils ont malgré leur diversité un certain air de famille, de sorte qu'il est légitime de dire que les Touaregs ont *des* alphabets différents, mais *une* écriture commune²⁰. De plus, onze caractères leur sont communs : B, H, K, L, M, N, R, S, T, W, Y (à quoi on peut sans doute ajouter les lettres F et Sh dans leur forme malienne²¹). Certains signes se retrouvent dans plusieurs alphabets, mais avec un changement de valeur. Ainsi, le signe lu exclusivement comme un d (*d* emphatique²²) dans les régions où l'écriture le distingue du *d* est lu indifféremment comme un *d* ou un d dans celles où l'écriture ne fait pas cette distinction ; de même, le Z commun à l'Ahaggar, l'Aïr et l'Azawagh serait lu comme un z à Ghat et comme un *j* dans l'Adghagh²³, dont le Z serait lu comme un *j* dans l'Ahaggar ; le J commun à l'Aïr et à l'Azawagh serait lu comme un *z* à Ghat, et comme un z dans l'Ahaggar et l'Adghagh ; le G^y de l'Ahaggar, seule région avec l'Adghagh et Ghat où l'on connaisse le *g^y* (*g* palatalisé), se lit partout ailleurs comme un *g* ; tous les alphabets hormis celui de l'Aïr notent le *gh* (vélaire constrictive sonore, parfois noté comme un *gamma*) avec une lettre qui serait lue comme un *q* (uvulaire occlusive sourde) dans l'Aïr, alors que le Gh de l'Aïr est lu comme un *g^y* dans l'Adghagh et inconnu partout ailleurs. Le Q de l'Azawagh est lu comme un *kh* (vélaire constrictive sourde) partout ailleurs²⁴, alors que son Kh est lu comme un *q* dans l'Ahaggar, l'Adghagh et à Ghat. Le T de l'Ahaggar, unique région où l'écriture distingue le t du *t*, est la seule lettre qui soit spécifique d'un alphabet, encore qu'elle a visiblement été obtenue par combinaison du T et du D²⁵. Les tableaux publiés mentionnent également un Ñ qui serait spécifique de l'Ahaggar, mais ce signe est en réalité une création du Père de Foucauld²⁶, dont j'ignore si elle s'est acclimatée sur place.

Selon le linguiste Salem Chaker, ces variations s'expliqueraient « essentiellement par une adaptation aux particularités phonétiques et/ou phonologiques des différents parlars »²⁷. De fait, le G^y particulier à Ghat, l'Ahaggar et l'Adghagh y transcrit un phonème inconnu ailleurs. Sans être en total désaccord avec lui, je serais moins affirmatif au sujet des emphatiques. Même s'ils confondent le *d* et le d quand ils écrivent, je ne suis pas sûr que les Touaregs de l'Aïr les confondent dans leur prononciation. Mon collaborateur Moussa Albaka

¹⁹ Aghali-Zakara 1993.

²⁰ Je paraphrase ici Galand 2002 : 7.

²¹ Je désigne par une majuscule (B, H...) les lettres des alphabets (qui n'ont évidemment pas la même forme que leurs homologues latines, et par une minuscule en italique (*d, j...*) les phonèmes qu'elles transcrivent.

²² Par commodité typographique, je noterai l'emphase par un soulignement.

²³ Les massifs de l'Aïr, de l'Ahaggar et de l'Adghagh sont situés respectivement au nord du Niger, au sud de l'Algérie et dans l'est du Mali ; la plaine de l'Azawagh s'étend sur les confins nigéro-maliens.

²⁴ Le tableau fourni par Mokhamed Aghali-Zakara (1993 : 144), dont une reproduction est jointe, comporte une erreur sur le *kh* de l'Aïr.

²⁵ C'est l'opinion de K.-G. Prasse (Prasse 1972 : 147) et elle très plausible.

²⁶ Lettre à René Basset du 21 juillet 1912. Voir Casajus 1999 : 99.

²⁷ Chaker 2002 (il est juste de dire que ce texte, lu le 2 février 2002 au colloque annuel de la Société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage, puis diffusé sur Internet, ne correspond peut-être pas à la pensée définitive de l'auteur, dont l'opinion sur ces questions n'a cessé d'évoluer). Voir aussi les remarques, plus nuancées, de Lionel Galand (Galand 2002 : 7-8).

avait l'habitude de corriger ma prononciation en m'expliquant que le *ḍ*, au contraire du *d*, est « fort » (*yessakhat*). Sans doute le sentiment d'un locuteur n'est-il pas un critère recevable en matière de phonologie, mais les transcriptions habituellement utilisées par Karl Prasse laissent penser que, pour lui, l'emphase est dans l'Air un trait pertinent. Alors que Salem Chaker pense que les parlers méridionaux ont tendance à transférer sur les timbres vocaliques adjacents la distinction entre emphatiques et non-emphatiques, le linguiste danois semble ne voir dans ces perturbations vocaliques qu'un fait de réalisation. Autrement dit, chacun de ces deux chercheurs voit un trait phonologiquement pertinent là où l'autre tend à voir un fait de réalisation. Disons que le débat demande à être poursuivi. Quant aux variations affectant les sifflantes sonores (*j*, *z*, *ẓ*) et les consonnes postérieures (*gh*, *kh*, *q*), il est difficile de les rapporter à des variations dialectales. En revanche, je les associerais volontiers à des faits de morphologie – ce en quoi je ne crois pas être en totale contradiction avec Salem Chaker. Dans l'Air, l'assimilation d'un *gh* final au *t* qui le suit en fait un *q* (*eregh* : « j'aime » ; *ereq-q* : « je l'aime »), et la tension transforme le *gh* en *q* ou *qq* (à *yemmûd*, accompli à première radicale tendue de *imad* « prier », répond *yeqqûr*, accompli de *ighar* « être sec »), tous phénomènes qu'on retrouve dans l'Ahaggar²⁸. De plus, un *gh* intérieur à un mot a tendance chez certains locuteurs de l'Air à s'assourdir en *kh* lorsqu'il est suivi d'une consonne sourde (à *ekteb*, dont l'inaccompli est *ikâtteb*, répond *ekhser*, dont l'inaccompli est *ighâsser*). Par ailleurs, et toujours dans l'Air, l'assimilation d'un *z* (ou d'un *ẓ*) final au *i* qui le suit le transforme en *j* (*ihaẓ-anagh* : « approche-toi de nous » ; *ihaj-i* : « approche-toi de moi »). Les scribes ayant l'habitude d'écrire « comme ils prononcent », on peut penser que ces variations phonétiques ont pu à la longue favoriser des variations dans l'écriture.

Les mises en garde de Lionel Galand.

Pour la période antique, la découverte de Thomas d'Arcos a été suivie de beaucoup d'autres : on a retrouvé des inscriptions comparables dans toute l'Afrique du Nord, de la Mauritanie à la Libye, et même jusqu'aux îles Canaries. Dougga a livré en 1904 une seconde bilingue qui daterait de « l'an dix du [roi] Micipsa²⁹ », c'est-à-dire de 138 avant J.-C (une date unanimement acceptée ou presque, mais dont Lionel Galand nous prévient tout de même qu'elle suppose que « les spécialistes ne contestent pas un jour la traduction du texte punique³⁰ »). Nous savons lire aujourd'hui la plupart des lettres utilisées à Dougga ; comme Saulcy l'avait pressenti, plusieurs se retrouvent avec la même valeur dans les alphabets touaregs d'aujourd'hui. C'est indiscutablement le cas pour L, M, N, R, T et Y, liste à laquelle on peut à la rigueur ajouter le D, qui sert aujourd'hui à noter le *d* dans les alphabets où ils se distinguent du *ḍ* ; le Z, dont la forme se retrouve à peu de choses près dans l'alphabet de l'Adghagh ; le B, qui est à Dougga un cercle avec un point en son centre, et dans les alphabets touaregs un cercle barré d'un trait diamétral ; le W, qui est formé à Dougga de deux lignes parallèles et dans les alphabets modernes de deux points. Sur les autres inscriptions, et notamment les plus occidentales parmi lesquelles les bilingues se font rares, la valeur des lettres reste hypothétique. Malgré les mises en garde de Lionel Galand, certains chercheurs semblent tenir pour acquis qu'elles ont partout la même valeur qu'à Dougga alors que l'exemple des alphabets touaregs modernes devrait inviter à plus de prudence. D'autres parlent de deux alphabets, qu'on a depuis Chabot³¹ pris l'habitude de qualifier respectivement

²⁸ Foucauld 1920, *passim*.

²⁹ Micipsa était le fils du fameux Massinissa dont la cavalerie eut un rôle si déterminant lors de la bataille de Zama (202 av. J.-C.).

³⁰ Galand 1996, repris dans Galand 2002 : 5.

³¹ Chabot 1940.

d'« oriental » et d'« occidental », mais cette vue est moins en faveur aujourd'hui ; là encore, le cas touareg inciterait plutôt à penser à une pluralité d'alphabets³². Tout au plus peut-on conjecturer que les signes dont la valeur s'est conservée depuis Dougga avaient aussi cette valeur dans les autres alphabets antiques, mais ce ne peut être qu'une conjecture.

Même à Dougga, des obscurités demeurent. Tout d'abord, la valeur des deux ou trois lettres reste incertaine. De plus, comme Saulcy s'en était déjà aperçu, le *s*, le *t*, et le *z* punique ont chacun plusieurs résonnances dans le texte libyque, qu'on a l'habitude de noter avec des lettres indexées (*S*₁, *S*₂, *T*₁, *T*₂, etc.). Malgré toutes ces incertitudes, Lionel Galand a pu superposer le système phonologique du berbère avec ce que les lettres de Dougga donnent à deviner de la phonologie libyque³³. Si elle laisse la valeur de certains phonèmes dans l'indétermination, sa reconstruction propose une vue globale du système de leurs interrelations (« Quant au phonème écrit *Z*₃ [...] il pourrait être avec *Z*₁ dans le même rapport que *S*₂ avec *S*₁...³⁴ »). Un système phonologique étant par définition une structure, c'est-à-dire un système de relations, c'est là l'essentiel. Ce travail rappelle par sa rigueur le premier article de Saulcy, et n'est pas non plus sans évoquer la démarche de Michael Ventris. Avant de déterminer la valeur des syllabes du linéaire B, celui-ci les avait disposées dans un tableau qui décrivait l'ensemble de leurs interrelations, et ce travail préalable l'avait mis sur la voie du déchiffrement final³⁵. Ce déchiffrement final est encore hors de notre portée pour le libyque, mais l'élégante reconstruction de Lionel Galand est sans doute à ce jour le plus brillant argument en faveur de l'idée que la langue transcrite par les alphabets de Dougga est une forme ancienne du berbère.

Ani Guran, un héros culturel métis ?

Telle est donc la situation devant laquelle nous nous trouvons aujourd'hui, près de deux siècles après Oudney et de quatre siècles après D'Arcos : d'un côté, des alphabets attestés par un corpus d'inscriptions maghrébines pour la plupart indéchiffrées, et de l'autre, utilisés aujourd'hui encore au Sahara et au Sahel, des alphabets dont il y a tout lieu de penser qu'ils sont leurs lointains rejetons. Les Touaregs sahéliens parmi lesquels j'ai séjourné étaient conscients de l'ancienneté de leur écriture. Les inscriptions rupestres qu'on rencontre sur leurs terres de parcours, parfois si vieilles qu'ils ne parviennent pas à les déchiffrer, étaient là pour l'attester. Ils attribuent les plus anciennes à un héros culturel nommé selon les régions Aniguran, Arigulan, ou Aliguran, qui les aurait tracées de son doigt aux temps lointains où il pleuvait tant sur le monde que les rochers s'étaient amollis. Paulo Fernando de Moraes Farias a retrouvé un paronyme du personnage dans les chroniques de Tombouctou³⁶. Celles-ci présentent en effet un certain Ali Kulun comme le fondateur de la plus ancienne dynastie songhay. De plus, les événements dont la tradition orale songhay fait naître la dynastie des Askia rappellent étrangement le cycle d'Aniguran. Rappelons que celui-ci y est tenu pour l'homme le plus intelligent de son temps³⁷. Beaucoup viennent lui demander toutes sortes de conseils, jusqu'au jour où un devin le prévient que sa sœur enfantera un garçon qui le surpassera en intelligence. À la naissance de l'enfant, sa mère lui substitue le fils d'une esclave qui a accouché en même temps qu'elle. Aniguran fait mettre à mort celui qu'il croit

³² Voir Galand 2002 : 6-7

³³ Repris dans Galand (2002), ce texte avait d'abord paru sous forme d'article (Galand 1973).

³⁴ Galand 2002 : 35.

³⁵ Voir Chadwick 1972 : 89 *sqq.*

³⁶ Moraes Farias 2004.

³⁷ Sur le cycle d'Aniguran, voir Aghali-Zakara & Drouin 1979, Casajus 1979.

être son neveu, tandis que le véritable neveu grandit auprès de celle qui passe pour sa mère. Quand, après bien des années, Aniguran comprend que ce jeune homme trop intelligent pour être de sang servile n'est autre que son neveu, il est trop tard. Or c'est à peu de choses près ainsi que les Songhay racontent l'origine de la dynastie des Askia. Les devins annoncent à Sonni Ali qu'un fils de sa sœur le tuera et prendra sa place. Il fait assassiner tous les enfants nouveaux-nés de sa sœur, mais l'un d'entre eux échappe à la mort car sa mère lui a substitué le fils d'une servante. Il devient serviteur à la cour de son oncle, qu'il inquiète par ses talents précoces, et la prédiction des devins finit par se réaliser.

Si l'on récapitule, la tradition orale donne à la dynastie des Askia une origine calquée sur l'histoire d'Aniguran, et le fondateur d'une dynastie plus ancienne porte dans les chroniques un nom assez proche du sien. Il y a là, entre les contes touaregs et les légendes songhay, entre celles-ci et la chronique écrite, un entremêlement qui traduit, à tout le moins, des influences mutuelles. Dans quel sens se sont faits les emprunts, c'est difficile à dire. De toute façon le schéma narratif commun est universel : comme le remarque Jean-Louis Triaud dans sa savante recension de l'ouvrage de Moraes Farias, on le trouve aussi dans l'histoire de Moïse élevé à la cour du pharaon ou dans celle de Jésus échappant au massacre des Innocents (songeons aussi, *mutatis mutandis*, à l'histoire d'Œdipe)³⁸. Les Songhay comme les Touaregs auront puisé dans le folklore universel pour en tirer, les uns l'histoire d'une origine dynastique, les autres la geste d'un héros culturel. Pour ce qui est du nom, Moraes Farias et son recenseur tiennent que les Songhay l'ont emprunté aux Touaregs, mais rien n'exclut que l'emprunt se soit fait dans l'autre sens. En effet, le nom *Aniguran* n'est connu qu'au Sahel, tandis qu'un héros culturel très semblable au Aniguran sahélien s'appelle *Amamellan* chez les Touaregs de l'Ahaggar. Autrement dit, seuls les Touaregs étant ou ayant été en contact avec le monde songhay ont un Aniguran. Laissons l'affaire en suspens, et retenons que l'auteur supposé des plus vieilles inscriptions sahéliennes porte un nom connu également des Songhay.

Quant à l'alphabet lui-même, une légende reçue à l'ouest du Niger en fait remonter l'apparition à l'antéislam et donne à son inventeur le nom d'Amerolqis – vocable dont l'origine étrangère est cette fois indiscutable puisqu'on y reconnaît sans peine, figure illustre de l'Arabie archaïque, le poète Imrû'l-Qays³⁹. Décidément, en matière d'écriture, les légendes touarègues sont volontiers transfrontalières. À leur manière, les spécialistes disent la même chose puisque la plupart d'entre eux s'accordent à donner à l'écriture libyque une origine au moins en partie étrangère. Plus précisément, ils pensent que l'idée de l'écriture alphabétique a été empruntée à un peuple utilisant un alphabet sémitique, tandis que les signes eux-mêmes seraient une création locale, hormis 6 ou 7 d'entre eux (G, K, S, Sh, T, Y, Z)⁴⁰. À l'appui de cette hypothèse, on a longtemps invoqué la proximité entre *tafineq* – où l'on peut isoler une racine FNGh ou FYNGh⁴¹ – et le mot dont les Grecs désignaient les Phéniciens⁴². L'argument est moins en faveur aujourd'hui car, comme l'ont objecté plusieurs auteurs⁴³, le nom que les anciens Libyques ont pu donner à leur écriture ne nous fournit aucune certitude sur son origine. Werner Pichler me paraît avancer un argument plus décisif lorsqu'il remarque qu'aucun alphabet n'est né du néant⁴⁴. Tous les alphabets actuellement connus se rattachent

³⁸ Triaud 2005 : 223.

³⁹ Voir Aghali-Zakara & Drouin 1979, Casajus 2000.

⁴⁰ Février 1956, 1959 : 323, Chaker & Hachi 2000 : 107, Pichler 2007 : 22. Voir la synthèse de Galand (2001).

⁴¹ Le *Gh* (ou *gh*) note ici la vélaire constrictive sonore.

⁴² Prasse 1972 : 146.

⁴³ Voir Camps 1996 : 2569, Chaker & Hachi 2000 : 105.

⁴⁴ Pichler 2007 : 19.

de près ou de loin aux alphabets inventés au Proche-Orient il y a plus de trois millénaires, et ceux-ci sont eux-mêmes apparus dans un contexte où, sous forme de syllabaires ou d'idéogrammes, l'écriture existait déjà. Évidemment, on ne saurait exclure *a priori* que les alphabets libyques aient été précédés d'écritures syllabiques ou idéographiques purement indigènes, mais les données archéologiques permettant d'asseoir une telle hypothèse (qui semble tenter certains auteurs) sont encore à découvrir. En tout cas, qu'elle soit ou non le produit d'un emprunt, il est difficile de dater l'origine de cette écriture. Quelques auteurs n'ont pourtant pas craint de s'y risquer. Avant d'exposer les propositions de Werner Pichler, il est utile d'examiner en détail un article souvent cité, où Gabriel Camps avait cru pouvoir situer « bien avant le VI^e siècle⁴⁵ » une inscription découverte aux Azibs n'Ikkis (Atlas marocain) par Jean Malhomme – ce qui fournissait en principe un *terminus ante quem*.

L'inscription des Azibs n'Ikkis⁴⁶

L'inscription est incisée sur un petit bloc de grès, naturellement détaché d'une grande dalle gréseuse dont il devait déjà être séparé à l'époque où l'on a effectué la gravure. Elle est associée à une figure anthropomorphe que Malhomme a baptisée « l'homme à l'inscription⁴⁷ ». Il pensait, comme nous allons le voir, que l'ensemble avait été obtenu par polissage. Tous les traits ont une patine saturée, c'est-à-dire d'une couleur qui ne les distingue plus de la roche support. À vrai dire, il faudrait plutôt parler ici à l'imparfait car la gravure a subi de graves déprédations depuis l'époque de sa découverte⁴⁸, si bien que la plupart des questions que je vais être amené à poser à son sujet sont sans doute destinées à rester sans réponse. La grande dalle voisine porte quant à elle des figurations obtenues selon Malhomme par la même technique : un personnage qu'il appelait le « supplicé » (nom qu'il donne également à quelques autres personnages présents dans la région) et des armes (poignards, hallebardes, massues⁴⁹) qu'il rattachait au Bronze II⁵⁰. À quoi s'ajoutent des chars et des quadrupèdes obtenus non par polissage mais par piquetage, et qu'il estimait plus récents. On aurait aimé en apprendre un peu plus sur la disposition relative du rocher et de la dalle, mais nous savons seulement que « [l]'homme à l'inscription appartient au contexte du supplicé des Azibs n'Ikkis⁵¹ ».

La démonstration de Camps présuppose implicitement que l'inscription est contemporaine de la figure anthropomorphe. Malhomme tenait déjà ce point pour acquis ; il ne le déduisait pas de l'état de la patine, lequel prouvait seulement que l'une et l'autre étaient d'une grande ancienneté, mais de la conformation de la figure. Le corps est cloisonné en trois bandes verticales, délimitées par quatre traits parallèles, l'inscription étant disposée dans la bande de droite (c'est-à-dire à gauche du personnage si nous imaginons qu'il nous fait face). Les deux traits latéraux se prolongeaient à leur base par deux incurvations aujourd'hui effacées, qui pourraient avoir figuré des pieds ; tandis que, au bas du deuxième trait en partant de notre gauche, deux cupules et une cavité oblique – elles aussi effacées en grande partie –

⁴⁵ Camps 1977 : 151.

⁴⁶ Tout ce paragraphe a bénéficié des suggestions de Sophie A. de Beaune, préhistorienne qui est en France l'une des meilleures spécialistes des traces d'usage ou de façonnage sur les matières non-siliceuses (Voir notamment Beaune 2000, Beaune & Pinçon 2001).

⁴⁷ Malhomme & Galand, 1960. L'article est constitué de deux parties indépendantes : une contribution archéologique de Jean Malhomme, et un commentaire épigraphique de Lionel Galand.

⁴⁸ El Khayari 2009 : 135.

⁴⁹ Malhomme, in Malhomme & Galand 1960 : 414 ; voir Malhomme, 1959-1961, II : 129.

⁵⁰ Malhomme, in Malhomme & Galand 1960 : 414.

⁵¹ Malhomme, in Malhomme & Galand 1960 : 414.

figuraient d'après Malhomme le sexe du personnage. Une répartition qu'il croyait intentionnelle : « Le graveur a voulu indiquer la symétrie bilatérale de l'homme [l'axe de symétrie étant le trait prolongé par le sexe] mais il a voulu, aussi, un cartouche pour l'inscription⁵². » Le problème est que, sur les photographies, les cavités que Malhomme interprétait comme un sexe semblent naturelles. Je ne prétends évidemment pas trancher au vu de photographies, mais leur témoignage ici est tellement troublant qu'il serait souhaitable, si l'état du support le permet encore, de procéder à un nouvel examen⁵³. D'autant plus que, dans ces matières, un témoignage *de visu* n'est guère plus fiable : ayant appris à leurs dépens combien un regard naïf est prompt à nous faire voir l'action de l'homme dans des vestiges où seule la nature a agi, les préhistoriens s'aident aujourd'hui d'instruments et de techniques d'observation inconnus à l'époque de Malhomme et dont il ne leur est plus permis de se dispenser. De plus et surtout, les cavités supposées figurer le sexe de notre personnage sont situées au niveau de ses pieds et même un peu plus bas, ce qui en ferait un cas unique dans tous le vaste corpus des Azibs n'ikkis. Les représentations de sexe masculin y sont fréquentes, en général beaucoup plus réalistes et beaucoup moins ambiguës que dans le cas présent, et le graveur le place toujours là où l'anatomie le réclame, entre les jambes et juste sous le tronc.

J'admets bien volontiers que toutes ces remarques ne démontrent en rien que l'inscription serait postérieure au personnage, mais tout au plus que le graveur n'a peut-être pas eu les intentions que lui prête Malhomme. Du reste, celui-ci avait une autre raison de conclure à la contemporanéité de l'inscription et du dessin : la technique utilisée. « Toutes les incisions, précisait-il, (traits de la figure et traits des caractères) sont polies ; on a même l'impression qu'il y a eu abrasion directe sans piquetage préalable⁵⁴. » Mais, à supposer qu'il suffise que des incisions aient été produites par une technique identique pour qu'on conclue à leur contemporanéité, mes objections de tout à l'heure s'imposent ici à nouveau, et avec encore plus de force. Aucun préhistorien ne se fierait aujourd'hui à son « impression » pour tirer de telles conclusions car on sait bien qu'un bon polissage peut rendre totalement invisibles à l'œil nu toutes les traces d'un piquetage préalable. Malhomme a d'ailleurs eu une manière de repentir puisqu'il écrivait ensuite : « Il faut cependant souligner que le trait poli des caractères est moins beau que celui du personnage. Mais on peut penser que la différence vient de la différence de la course d'abrasion, le trait le plus long étant évidemment le plus beau⁵⁵. » On peut le penser, en effet. On peut aussi penser beaucoup d'autres choses. Par exemple, que toutes les incisions – inscription et figure – ont fait l'objet d'un piquetage préalable, dont un polissage effectivement plus aisé sur les traits longs aurait fait disparaître les traces, totalement ici, partiellement là ; ou que certaines ont été produites par polissage direct et d'autres par piquetage suivi d'un polissage ; ou bien tout simplement, comme Abdelaziz El Khayari le suggère malicieusement dans un important travail que je citerai plus d'une fois, que l'inscription et la figure sont dues à deux auteurs différents⁵⁶. D'ailleurs, dans l'étude épigraphique annexée à l'article de Malhomme, Lionel Galand, qui, il est vrai, n'a pas vu la pièce et a travaillé à partir de reproductions et de calques, ne paraît pas du même avis que Malhomme. Pour l'un des signes d'écriture, il ne sait s'il doit le lire comme un « : » ou un « | » car, écrit-il, « [l]a pierre présente une sorte d'incision horizontale qui paraît résulter de

⁵² Malhomme, *in* Malhomme & Galand 1960 : 411.

⁵³ Si j'en juge par un cliché vraisemblablement récent que Jean-Loïc Le Quellec m'a obligeamment communiqué, un fragment de ce supposé sexe est encore visible, malgré l'état navrant où des mains sacrilèges ont mis la figure. Mais les vandales peuvent encore sévir à nouveau.

⁵⁴ Malhomme, *in* Malhomme & Galand 1960 : 414.

⁵⁵ Malhomme, *in* Malhomme & Galand 1960 : 414.

⁵⁶ El Khayari 2009 : 138.

deux perforations voisines⁵⁷ ». Et Pichler n'a pour sa part aucune hésitation à se ranger à l'avis de Galand⁵⁸. Il y aurait eu selon ces deux auteurs, un piquetage suivi d'un polissage obtenu par abrasion, et, au vu de la photographie, on se pose la question pour plusieurs autres lettres. Entre le témoignage hésitant de Malhomme, celui de Lionel Galand ou Werner Pichler, et celui de photographies qui donnent plutôt raison aux seconds et expliquent largement les hésitations du premier, seul un examen tracéologique, mené avec les instruments adéquats et selon des protocoles aujourd'hui bien éprouvés, permettrait éventuellement de trancher. Il se pourrait du reste qu'on n'ait pas besoin d'attendre si longtemps, car certaines constatations d'Abdelaziz El Khayari sont de nature à clore le débat : la roche-support s'est en plusieurs endroits fissurée *après* l'apposition de la figure mais *avant* celle de l'inscription, ce qui signifierait que celle-ci est postérieure à celle-là⁵⁹.

Que se passerait-il si nous laissons néanmoins le débat en suspens, et admettions envers et contre tout que personnage et inscription, qu'ils aient ou non été obtenus par la même technique, datent de la même époque. Eh bien ! nous ne serions pas encore tirés d'affaire, car la question se poserait alors de savoir s'ils sont contemporains du supplicé et des armes de la dalle voisine. Malhomme a été trop laconique sur la disposition relative de cette dalle et du rocher où figure l'inscription pour que nous puissions y répondre, mais des informations plus précises ne nous auraient pas nécessairement tirés d'embarras : deux figurations rupestres peuvent être contemporaines bien qu'éloignées, ou voisines sans être contemporaines. Songeons, par exemple, à ces fresques paléolithiques où s'entremêlent des figures dessinées à des milliers d'années d'intervalle. Dans certains cas, les artistes les plus récents se sont même appliqués à imiter le style de leurs lointains devanciers ; autant dire que les traits stylistiques ne sont pas non plus des critères de datation fiables⁶⁰. Slimane Hachi et Salem Chaker semblent l'avoir oublié dans l'article au demeurant solide et bien documenté qu'ils ont consacré à l'origine des écritures libyques : l'inscription des Azibs n'Ikkis étant pour eux « de même style et de même patine que les gravures qui l'entourent et qui portent des représentations d'armes remontant au Bronze-II⁶¹ », ils concluaient à la contemporanéité de l'ensemble. Syllogisme hâtif, dont les prémisses pourraient l'être tout autant. En effet, l'examen rigoureux auquel El Hassan Ezziani a soumis l'ensemble des figures anthropomorphes de la région ne confirme pas cette identité stylistique un peu vite affirmée⁶². La distribution statistique des traits stylistiques élémentaires qu'il a tenté d'isoler l'ont conduit à définir six grands groupes de figures. Les divers « suppliciés » appartiennent à un groupe (le groupe III de sa catégorisation) qui occupe selon lui une position à part et « rassemble les figures les plus marquantes de "l'art" du Haut Atlas⁶³ ». Les personnages de ce groupe sont en général de grande taille (1,95 m pour le supplicé des Azibs n'Ikkis), plusieurs ont les mains levées dans la position de l'« orant », leurs bras et leurs jambes ne sont pas filiformes, leurs doigts et leurs orteils sont représentés, ils sont souvent liés à des armes (qui dans le cas des « suppliciés » sont dirigées vers eux), etc. Les personnages du groupe auquel appartient l'homme aux inscriptions (groupe V dans sa catégorisation) sont de taille moyenne (90 % font moins de 1 mètre), leurs jambes sont de simples traits dans la continuité du tronc, leurs bras sont le plus souvent étendus à l'horizontale ou obliques, jamais dirigés vers le haut,

⁵⁷ Galand, in Malhomme & Galand 1960 : 419.

⁵⁸ Pichler 2007 : 49.

⁵⁹ El Khayari 2009 : 138.

⁶⁰ Voir par exemple Beaune 2008.

⁶¹ Chaker & Hachi 2000 : 97.

⁶² Ezziani 2004a.

⁶³ Ezziani 2004a : 523.

etc⁶⁴. L'auteur a hésité sur les conclusions à tirer de cette dissemblance stylistique. Dans l'article où il la met en évidence, il considère qu'elle ne suffirait pas à elle seule à attribuer à ses deux groupes des datations différentes, puisqu'ils peuvent aussi bien avoir été l'œuvre de deux populations soucieuses de se distinguer, ou de graveurs animés d'intentions différentes. Mais dans un second article, où, il est vrai, les considérations stylistiques ne sont pas seules à entrer en jeu, il tient les personnages du groupe V comme très postérieurs à ceux du groupe III⁶⁵.

En tout cas, rien, ni dans leur facture ni dans leur localisation, ne nous donne la certitude que le supplicé et les armes qui l'entourent soient contemporains de l'homme à l'inscription. Faisons cependant comme si nous n'étions pas sûrs du contraire (puisque, après tout, El Hassan Ezziani avance non des certitudes mais des hypothèses), et concédons à Camps qu'ils le sont. C'était là l'amorce véritable de sa démonstration, et elle le confrontait à un problème redoutable. Si l'inscription est contemporaine de figurations datant du Bronze II, on doit, en effet, la faire remonter au milieu du II^e millénaire et y voir la plus ancienne attestation connue d'une écriture alphabétique. Reculant devant une conclusion si audacieuse, mais persuadé que l'homme aux inscriptions et les figurations de la grande dalle étaient bien contemporains, il croyait pouvoir s'en tirer par un détour au-delà de la Méditerranée.

Les armes représentées aussi bien sur la dalle que sur d'autres sites de la région sont, en effet, comparables à celles qui figurent sur des stèles espagnoles datées du Bronze II. Jusque-là, nous n'avons pas beaucoup avancé, mais il se trouve que ces stèles anciennes voisinent avec des stèles du Bronze final, caractérisées notamment par des figurations de boucliers circulaires présentant autour de l'umbo un relief échancré en V⁶⁶. Comme la même caractéristique se retrouve sur les boucliers votifs du Mont Ida, qu'on a datés du milieu du VII^e siècle, Camps faisait remonter le second groupe de stèle au plus tard au VII^e siècle. Quel rapport faisait-il alors entre ces stèles récentes et les Azibs n'Ikkis ? À vrai dire, il semblait ne relever que celui-ci : les unes et les autres portent des figurations de boucliers circulaires, si du moins on accepte d'appeler ainsi les cercles visibles sur plusieurs sites du Haut-Atlas. Résumons-nous d'un mot : un premier groupe de stèles portait des représentations d'armes comparables à celles des Azibs n'Ikkis, mais on ne pouvait le tenir pour contemporain de l'inscription sans retrouver le problème que ce détour par l'Espagne était censé éviter ; le second groupe était un candidat moins invraisemblable à cette contemporanéité, mais les figurations qu'il portait ne plaidaient pas en sa faveur. Comme il n'était pas possible de trancher entre ses deux candidats, Camps s'est donc résigné à situer l'inscription quelque part entre les deux – plus près du second que du premier car la dissemblance iconographique lui paraissait plus supportable que l'invraisemblance chronologique. On peine à voir d'où il tirait cette conclusion. Il aurait pu aussi bien conclure que l'inscription était postérieure au groupe de stèles le plus récent, ou même, tout simplement, admettre que ce détour par l'Espagne ne lui avait servi à rien. En fait, il ne concluait pas vraiment, mais juxtaposait deux affirmations contradictoires qui se compensaient mutuellement. En effet, il estimait l'inscription un peu antérieure aux stèles ibériques du Bronze final, lesquelles atteignaient pour lui « le VII^e siècle sinon au-delà ». (C'était d'ailleurs là une estimation qu'il obtenait au terme d'un parcours assez acrobatique : une inscription marocaine était datée d'après des figurations d'armes présentes dans le voisinage, elles-mêmes datées d'après des stèles espagnoles, elles-mêmes

⁶⁴ Voir les planches où l'auteur a rassemblé quelques représentants des deux groupes, in Ezziani 2004a : 508 & 518.

⁶⁵ Ezziani 2004b.

⁶⁶ Camps 1977 : 150.

datées d'après des vestiges grecs⁶⁷.) Puis il finissait en plaçant « cette inscription libyque aux signes très simples bien avant le VI^e siècle⁶⁸ », ce qui n'excluait pas qu'elle fût finalement un peu postérieure aux stèles espagnoles les plus récentes.

Si plusieurs spécialistes de l'épigraphie libyque se sont empressés de reprendre cette datation à leur compte⁶⁹, les préhistoriens se sont montrés plus circonspects. On a vu plus haut combien El-Hassan Ezzaini est resté prudent ; il a simplement jugé improbable que l'homme à l'inscription fût antérieur au VI^e siècle, sans sembler attacher une grande importance à cette datation. Georges Souville n'était pas sûr que l'inscription fût contemporaine du personnage⁷⁰. Abdelaziz El Khayari, dont a vu qu'il est sûr du contraire, n'exclut cependant pas que le personnage soit stylistiquement du Bronze II. Mais il fait alors remarquer que ce serait l'unique exemple, dans tout le corpus du Haut-Atlas, d'une inscription associée à un personnage du Bronze II, raison supplémentaire, estime-t-il, pour que l'inscription soit tardive⁷¹. Alain Rodrigue, qui a repris à nouveaux frais l'examen de l'art rupestre au Haut-Atlas marocain, ne s'est guère attardé sur la datation de cette inscription⁷². Alfred Muzzolini a rejeté d'une phrase l'hypothèse de Camps, sans prendre la peine de s'expliquer, peut-être tout simplement parce qu'il s'était fait à lui-même les réflexions, au fond assez élémentaires, que j'ai proposées ici⁷³. Il était tout aussi expéditif à l'endroit d'une autre estimation de Camps, lequel avait par ailleurs daté du V^e siècle avant J.-C. une inscription provenant du Sahara central. Et là, on comprend sans peine pourquoi : l'« inscription » libyque en question est constituée de... quatre barres parallèles⁷⁴. À ce compte-là, on pourrait faire remonter le libyque jusqu'au Paléolithique moyen. Malhomme lui-même avait d'ailleurs été plus prudent que Camps, puisqu'il remarquait que, si les armes associées au supplicé étaient du Bronze II, « la présence dans ce contexte de figures postérieures à cette époque (chars et quadrupèdes de la frise du supplicé) ne permet pas de s'appuyer solidement sur ce critère⁷⁵ ». Mise en garde que Camps a oubliée, pour ne rien dire de certains de ses successeurs.

L'apport de Werner Pichler : de nouvelles hypothèses chronologiques

Comme on l'a vu, mon cheminement argumentatif et celui d'Abdelaziz El Khayari se sont souvent croisés. Ils étaient cependant distincts, ce qui renforce d'autant plus la conclusion commune à laquelle nous parvenons tous deux : l'homme des Azibs n'Ikkis ne nous est d'aucun secours si nous voulons dater l'origine des écritures libyques. Faut-il pour autant y renoncer ? Non, et on pourrait même les faire remonter plus haut encore que Camps le pensait, mais au prix d'hypothèses qu'il n'aurait probablement pas acceptées – et que ses épigones actuels rejetteraient avec horreur. Car il nous faut parler maintenant du livre de Werner Pichler. Cet auteur situe la naissance de l'écriture libyque non pas du côté de Carthage comme on l'a souvent fait avant lui mais beaucoup plus à l'ouest, dans l'actuel Maroc. Les écritures apparues dans la péninsule ibérique entre le VIII^e et le VI^e siècle étant au

⁶⁷ En 2004 déjà, Abdelaziz El Khayari jugeait que ces comparaisons hispano-marocaines étaient « à vrai dire bien peu assurées » (El Khayari 2004 : 112, note 53). Courtois euphémisme.

⁶⁸ Camps 1977 : 151.

⁶⁹ Voir entre autres Drouin 1991 ; Chaker & Hachi 2000. Sans parler de la foule des publications militantes.

⁷⁰ Souville 1991 : 781.

⁷¹ El Khayari 2009 : 138.

⁷² Rodrigue 1999 : 135 *sqq.*

⁷³ Muzzolini 1994 : 217.

⁷⁴ Sur cette seconde « inscription », voir El Khayari 2004.

⁷⁵ Malhomme, *in* Malhomme & Galand 1960 : 414.

moins en partie le fruit d'un emprunt aux Phéniciens⁷⁶, il juge plausible qu'un emprunt analogue se soit produit au sud du détroit de Gibraltar. À quelle époque ? Si l'on admet que le T libyque fait partie des lettres empruntées, sa forme – à peu près celle d'une croix – nous fournit un *terminus ante quem* : le T phénicien est aussi une croix jusqu'au VIII^e siècle puis prend ensuite une forme voisine de celle de notre *t* minuscule. Le *terminus post quem* nous serait fourni par un signe qui, du moins dans les inscriptions libyques de Dougga, semble avoir servi à représenter une voyelle finale. Si l'idée de noter les voyelles a été empruntée aux Phéniciens, ce ne peut être qu'après l'apparition des *matres lectionis*, c'est-à-dire pas avant le X^e siècle. Le point faible de cette élégante argumentation est de présupposer que les lettres libyques ont eu dès l'origine la valeur qu'elles ont à Dougga. C'est vraisemblable pour le T, car on ne voit pas pourquoi un signe identique au T phénicien, et dont on sait qu'il représentait un *t* à Dougga, aurait eu une valeur différente au moment où les Libyques confectionnaient leur alphabet à l'imitation de l'alphabet phénicien. C'est plus douteux pour la lettre que Pichler interprète comme une voyelle finale, étant donné que les spécialistes ne s'accordent même pas sur la valeur qu'elle avait à Dougga. Mais un *terminus post quem* alternatif nous est fourni par la date à laquelle on fait remonter les premières installations phéniciennes en Méditerranée occidentale, qu'on situe au XI^e siècle.

Les hypothèses de Pichler ne nous permettent pas de dater l'inscription des Azibs n'Ikkis, et lui-même s'en est d'ailleurs abstenu dans le livre ici recensé. Dans un article postérieur écrit avec Jean-Loïc Le Quellec, il l'a située aux « alentours de 700 avant J.-C.⁷⁷ », sans nous dire ce qui l'autorisait à être maintenant aussi précis. Mais la date à attribuer à cette inscription perd beaucoup de son importance dès lors qu'il nous a procuré un moyen autre de dater l'apparition des alphabets libyques. Notons toutefois qu'il n'y est parvenu qu'en leur supposant une origine pour partie étrangère (le T au moins proviendrait des Phéniciens) tandis que la plupart des épigones de Camps veulent à tout prix qu'ils soient totalement indigènes. J'ignore s'ils le sont ou non (et, n'étant pas militant, je suis ouvert à toutes les éventualités), mais ferai simplement observer que l'épigraphe allemand nous met sur ce point face à une alternative fort claire : ou bien les alphabets libyques sont totalement indigènes, et nous sommes pour l'instant incapables d'en dater l'apparition, puisque les propositions de Camps ne peuvent décemment plus être retenues ; ou bien, ils sont, en partie au moins, le fruit d'un emprunt, et nous sommes alors fondés à situer leur apparition entre le XI^e et le VIII^e siècle.

Il demeure de toute façon que, quoi que les Libyques aient reçu des Phéniciens, on doit leur imputer la création de la majeure partie des caractères de leurs alphabets. Werner Pichler nous fait aussi quelques propositions originales sur les modalités de cette création. Il pense en effet qu'elle témoigne à la fois d'une recherche esthétique et d'un souci d'économie graphique. Presque tous les signes sont pourvus d'au moins un axe de symétrie, qui est soit parallèle soit perpendiculaire à la direction de l'écriture. J'abonderais d'autant plus dans ce sens que le seul caractère dérogeant selon lui à cette règle – le signe très semblable à notre Z majuscule, qui à Dougga transcrit le *y* – est encore pourvu d'un *centre* de symétrie. De plus, le nombre de traits utilisés dans la composition des différents signes a été maintenu aussi petit que possible. Il n'y a jamais plus de cinq traits, et toutes les dispositions simples avec un nombre donné de traits sont épuisées avant qu'on passe au nombre supérieur⁷⁸. Ainsi, à moins de recourir à des traits obliques, avec les ambiguïtés que cela entraînerait, on ne peut imaginer que deux dispositions pour un signe à un trait : dans le sens de l'écriture ou perpendiculaire au

⁷⁶ Pichler 2007 : 27-28.

⁷⁷ Pichler & Le Quellec 2009 : 203.

⁷⁸ Le cercle, éventuellement pourvu d'un point central, qu'on trouve dans certaines inscriptions n'est que la réalisation particulière d'un signe qui peut prendre aussi la forme d'un carré. Aujourd'hui encore, les Touaregs utilisent indifféremment un cercle ou un carré pour transcrire le *r*.

sens de l'écriture. Ces deux dispositions sont effectivement utilisées (l'une sert à transcrire le *n* et l'autre le *z*). Puis viennent les signes constitués de deux traits. Là encore, si l'on veut éviter les ambiguïtés, la disposition relative de ces deux traits ne peut être que de deux sortes : parallèles ou perpendiculaires. Deux traits parallèles peuvent être orientés dans le sens de l'écriture ou perpendiculairement à ce sens. Ces deux dispositions sont effectivement utilisées, l'une servant à transcrire le *w* et l'autre le *l*. Deux traits perpendiculaires peuvent se couper en leur milieu, ou former une équerre, ou bien encore former un T. Ces trois dispositions sont utilisées et ces trois-là seulement. Puis on passe aux signes composés de trois traits, etc.

N'y a-t-il cependant pas quelque invraisemblance à voir dans tout cela le fruit d'une élaboration concertée ? Nous devrions imaginer, réuni quelque part au sud des Colonnes d'Hercule, un cénacle de doctes géomètres gravement appliqués à mettre au point la merveille d'économie et d'équilibre que sont les alphabets libyques. On comprend que l'idée ait fait sourciller le préfacier⁷⁹. Je crois malgré tout qu'on peut en sauver l'essentiel en suggérant que cette création ne s'est pas faite d'un coup, et que seule une recherche diffuse d'économie et de symétrie aurait abouti, au bout de quelques générations, aux alphabets que nous connaissons. Mais cela suppose des tâtonnements dont nous devrions retrouver les traces archéologiques. Comme on le voit, les ingénieuses suggestions de Pichler ne résolvent pas toutes les questions en suspens, mais elles ouvrent de nouvelles pistes de recherche et apportent un renouvellement bienvenu au domaine de l'épigraphie libyco-berbère.

L'auteur aborde aussi l'évolution bi- ou tri-millénaire qui aurait conduit des plus anciens alphabets libyques aux actuelles *tifinagh*. Évolution largement hypothétique où il propose de distinguer quatre phases :

- 1) une période archaïque, représentée surtout par des inscriptions retrouvées à l'ouest du Maghreb – là où ces alphabets seraient selon lui apparus ;
- 2) une période classique, dont le témoignage le plus marquant serait constitué par des bilingues (celles de Dougga, ainsi que d'autres bilingues, libyque-punique ou libyque-latin, datant du tournant de l'ère chrétienne) ;
- 3) commence ensuite une période transitionnelle durant laquelle, alors que les caractères ne s'étaient guère modifiés jusque-là, des innovations vont apparaître, dans les régions les plus occidentales là encore (Maroc, Mauritanie, Sahara occidental), avant de se répandre plus à l'est. En particulier, on commence à trouver des signes faits de points juxtaposés, peut-être en remplacement de signes faits de traits parallèles. Le « = » qui à Dougga servait à noter le *w* va peu à peu être supplanté par le « : » qui note cette même consonne dans les alphabets touaregs ; un signe « ... » apparaît (qui sert aujourd'hui à noter le *gh* ou le *q*, selon les alphabets), tandis que le |||⁸⁰ finit par disparaître. Ces deux signes ont-ils la même valeur ? C'est difficile à dire, d'abord parce que, au contraire du « = », nous n'avons pas de certitude sur la valeur du « ||| », même à Dougga, ensuite parce que ces deux signes sont restés longtemps contemporains. Ainsi, la séquence « ... O ||| » se retrouve dans de nombreuses inscriptions, au point qu'on peut la considérer comme un des traits caractéristiques de la période transitionnelle. Les dernières inscriptions de cette phase 3 ressemblent beaucoup aux *tifinagh*, dont seules les distinguent la présence résiduelle de quelques signes anciens, et l'absence de quelques signes actuels.

⁷⁹ Galand 2007 : 8.

⁸⁰ Je représente ces signes tels qu'ils figureraient dans une inscription écrite verticalement.

- 4) Lorsque les inscriptions deviennent à peu près lisibles pour les Touaregs, on peut considérer qu'on est sorti de la période transitionnelle et qu'on a affaire à des *tifinagh*. La ligne de partage entre la période transitionnelle et la période terminale ainsi définies n'est pas bien nette, car nous allons voir qu'il est difficile de décider quand une inscription peut être considérée comme lisible.

Le corpus de Mohamed Aghali-Zakara et Jeannine Drouin

Les 109 inscriptions que Mohamed Aghali-Zakara et Jeanine Drouin ont rassemblées appartiennent toutes à la période terminale du processus retracé par Pichler, puisqu'elles utilisent des *tifinagh* et ne sauraient être anciennes. Ils les ont relevées de part et d'autre de la frontière nigéro-malienne, dans deux sites sahéliens séparés par une quarantaine de kilomètres l'un de l'autre. Situées aux abords des chemins de transhumance, elles sont vraisemblablement l'œuvre de jeunes gens conduisant leurs troupeaux au pâturage. Il s'agirait donc d'une version sahélienne de ces écritures de bergers naguère étudiées par Daniel Fabre⁸¹. À ce sujet, il est difficile de ne pas relever ici que les sites où Malhomme a recueilli son corpus sont aujourd'hui des lieux de pacage (le mot *azib*, récurrent dans les toponymes locaux, désigne dans le parler berbère local un enclos à bestiaux). L'étaient-ils déjà au temps où les inscriptions ont été faites ? On aimerait bien le savoir.

Les auteurs fournissent une photographie et une description minutieuse de chacune de leurs inscriptions, assorties de un ou plusieurs déchiffrements – proposés le plus souvent, m'a-t-il semblé, à titre d'hypothèses de travail destinées à provoquer le débat. Cependant, même aux yeux du recenseur sourcilleux que j'ai le devoir d'être, leurs propositions atteignent dans au moins 62 cas sur 109 un assez haut degré de plausibilité. Ces 62 inscriptions se répartissent comme suit :

10 d'entre elles se limitent à un nom appartenant au fonds arabo-islamique ou attesté dans l'anthroponymie touarègue ; à quoi on peut ajouter 7 courtes inscriptions qui pourraient aussi consister en un nom, mais pour lesquelles la lecture est plus incertaine. Par ailleurs, une inscription semble devoir se lire « Untel fils d'Untel ». Enfin, 4 inscriptions sont constituées de deux prénoms accolés ; peut-être faut-il les lire comme « Untel [fils d'] Untel » et les tenir pour très récentes, car les jeunes Touaregs alphabétisés, suivant en cela les usages des services de l'État-civil, ne mentionnent pas toujours la particule *aw* ou *ag* (« fils de ») dans l'énoncé de leur patronyme. Soit 22 inscriptions réduites à une indication patronymique.

38 inscriptions commencent par la séquence WNK (« : | ∴ »), qui se déchiffre avec certitude comme *awa nāk* : « ceci moi » (dans une 39^{ème} inscription, on lit seulement NK : « moi »). Attesté dans d'innombrables inscriptions sahéliennes, *awa nāk* est aussi l'incipit habituel des petites missives que les Touaregs rédigent à l'intention de leurs proches. 30 de ces inscriptions font suivre *awa nāk* (ou *nāk*) d'une séquence pouvant être lue (avec parfois quelques doutes) comme : « Untel », « Untel fils d'Untel » ou « fils d'Untel » ; parmi elles, 13 s'arrêtent là, et sont donc de la forme « *awa nāk* + patronyme » ; dans un cas, *awa nāk* est simplement suivi de *nāk*, et l'inscription devrait donc se lire « Ceci moi moi », tournure qui me rappelle l'incipit utilisé par certains épistoliers dans la région d'Agadez. Pour les 16 cas restants, la suite de l'inscription est en général obscure et le déchiffrement forcément provisoire. On peut tout de même relever 7 cas où nous pourrions être assez près d'un déchiffrement définitif. En voici la liste, avec leur numérotation dans le catalogue des auteurs :

⁸¹ Fabre 1993.

awa nāk erégh Foni eregh Ama : ceci moi j'aime Foni j'aime Ama (inscription 56)

awa nāk Ahara eghrâsa Khulu : ceci moi Ahara, j'ai traversé [le lieu dit] Khulu (inscription 79).

awa nāk Khuru Sughî (a) irasân s Anes : ceci moi Khuru [fils de] Sughî étant descendu vers [le lieu dit] Anes (inscription 86).

awa nāk ag Bughasa innân osegh Samet (t)egheyt : ceci moi fils de Bughasa disant je suis allé à/chez Samet la chevrette (inscription 88). Les auteurs ne proposent leur « Samet la chevrette » que du bout des lèvres, et on leur en sait gré. Pour le reste, la tournure « *awa nak* + nom + disant + verbe à la 1^{ère} personne », très proche là encore des usages épistolaires d'Agadez, me paraît tout à fait plausible.

awa nāk Musa Emayas emmoyye (i) Mata : ceci moi Moussa [fils d'] Emayas je rends grâces à Mata (inscription 101).

awa nāk Tayart elégh éres inam-tu anazaz : Ceci moi Tayart j'ai un puisard il est habitué au filtrage [de l'eau] (inscription 104).

Restent deux inscriptions qui ne relèvent pas des schémas précédents. La première (inscription 95) signifierait : « Souviens-toi de la fille de Bassi de [la ville de] Tahoua ». La seconde (inscription 83) se réduit à la séquence NKNKLKNK (« |.:|.:||.:|.: »), que les auteurs déchiffrent très plausiblement comme : *nekka nekla Akenaki* : « Nous sommes partis, nous avons passé la journée à Akenaki [lieu-dit attesté dans la région]. » Autant que l'évocation d'un voyage, il faut y voir l'équivalent de ces messages énigmatiques que les jeunes gens tracent dans le sable à l'intention de leurs compagnons d'âge, en les mettant au défi de les déchiffrer. Elle se prêterait bien à ce genre de jeu car elle se présente au lecteur sous la forme assez embrouillée d'une succession de points ou de traits verticaux.

Tout comme l'épithaphe découverte par Thomas d'Arcos, ces inscriptions, on le voit, ne livrent pour l'essentiel que des anthroponymes – noms de personnes que les scripteurs souhaitent évoquer ou, lorsqu'un *awa nāk* les précède, noms des scripteurs eux-mêmes – auxquels s'ajoutent quelques toponymes. Les rares inscriptions qui ne se réduisent pas à des noms propres sont soit des graffiti galants, soit des allusions à un déplacement ou à de menus événements de la vie pastorale. Autrement dit, elles sont destinées à des lecteurs bien au fait des usages locaux et connaissant le scripteur ainsi que les personnes ou les lieux évoquées. Est-il sûr, au demeurant, que leurs auteurs se souciaient beaucoup de leurs lecteurs futurs ? Les jeunes bergers qui les ont griffonnées sur la roche ne songeaient peut-être qu'à tromper leur ennui. Il a dû sans doute en être de même pour beaucoup d'inscriptions antiques, ce qui ne nous laisse que peu d'espoir de les déchiffrer un jour – surtout que le facétieux auteur de notre NKNKLKNK a certainement eu bien des devanciers. Qu'elle soit ou non le fruit d'une recherche délibérée, la beauté austère et simple des alphabets que les Libyques ont créés il y a près de trois millénaires et que les Touaregs ont conservés jusqu'à nos jours est indéniable, mais leur usage sera resté étrangement parcimonieux. Les inscriptions libyques sont-elles pour autant dépourvues de tout intérêt culturel ? Nullement, car elles feraient remonter les écritures de bergers à un passé plus lointain encore que ce dont Daniel Fabre aurait pu rêver. Voilà en tout cas une des pistes de recherche où le corpus de Mohamed Aghali-Zakara et Jeanine Drouin nous invite à nous engager.

Bien du chemin, on le voit, a été parcouru depuis que l'esclave de Tunis trouva à Dougga des pierres « gravées es lettres » qu'il pensait être « puniques, ou carthaginoises, ou bien syriaques ». La famille linguistique à laquelle appartiennent ces vieilles écritures ne fait plus guère de doute aujourd'hui, mais nous sommes encore loin de les avoir déchiffrées. Aussi chimérique qu'elle soit, la perspective d'y parvenir un jour ne doit cesser de nous

guider. Elle suppose que nous disposions d'un corpus systématique qui nous permettrait d'établir des séries statistiques comparables à celles qui ont mis Ventris sur la voie du déchiffrement du linéaire B. Il y a déjà longtemps que Lionel Galand a appelé de ses vœux la réalisation d'un tel corpus. La petite équipe qui l'entoure s'y emploie, et le livre de Mohamed Aghali et Jeannine Drouin s'inscrivait précisément dans cet effort collectif. Il faut aussi rassembler des données sur les périodes plus anciennes, et notamment sur ce que Werner Pichler appelle la phase transitionnelle, dont nous n'avons encore qu'une vision très floue. On voit cependant des travaux paraître sur le sujet, l'article de Werner Pichler et Jean-Loïc Le Quellec que j'ai mentionné incidemment étant l'un d'eux. Autre domaine qui demande également qu'on s'y applique : les datations. Werner Pichler nous a fait là-dessus des propositions originales, qui demandent encore à être éprouvées. Il n'est pas le seul, au demeurant, car les travaux d'Abdelaziz El Khayari et d'El Hassan Ezziani sont aussi d'un apport précieux. En tout cas, tous les chercheurs que je cite dans cette conclusion – et il y en aurait encore quelques autres – sont totalement immuns au militantisme dont les effets sur les recherches berbérisantes sont si délétères. C'est là une raison d'espérer dans l'avenir.

Bibliographie

Aghali-Zakara, Mohamed, 1993. Les lettres et les chiffres. Écrire en berbère, in *À la croisée des études libyco-berbères. Mélanges offerts à Paulette Galand-Pernet et Lionel Galand*, Paris, Librairie orientaliste Paul Geuthner : 141-157.

Aghali-Zakara, Mohamed & Jeannine Drouin, 1973-1979. Recherches sur les tiffinagh, *Groupe linguistique d'étude du chamito-sémitique* 18-23 (2) : 245-272 & 279-292.

Aghali-Zakara, Mohamed & Jeannine Drouin, 1979. *Traditions touarègues nigériennes*, Paris, L'Harmattan.

Aghali-Zakara, Mohamed & Jeannine Drouin, 2007. *Inscriptions rupestres libyco-berbères*, Genève, Droz.

Aghali-Zakara, Mohamed & Jeannine Drouin, 2009. Station du Bonhomme et les messages écrits. Vallée de Mammanet (Aïr nigérien), *La lettre du RILB (Répertoire des Inscriptions Libyco-Berbères)* 15 : 2-10.

Beaune, Sophie A. de, 2000. *Pour une archéologie du geste*, Paris, CNRS Éditions.

Beaune, Sophie A. de, 2008. L'art préhistorique, support de mémoire, *Les Grands Dossiers des Sciences Humaines* 11 : 22-27.

Beaune, Sophie A. de & Geneviève Pinçon, 2001. Approche expérimentale des techniques magdaléniennes de sculpture pariétale : le cas d'Angles-sur-l'Anglin (Vienne), in Bourguignon, Laurence, Illuminada Ortega, Marie-Chantal Frère-Sautot (dir.), *Préhistoire et approche expérimentale*, Montagnac, Éditions Monique Mergoil : 67-75.

Camps, Gabriel, 1977. Recherches sur les plus anciennes inscriptions libyques de l'Afrique du Nord et du Sahara, *Bulletin archéologique du C.T.H.S.* 10-11b : 143-166.

Camps, Gabriel, 1996. Écritures – Écriture libyque, *Encyclopédie berbère* 17 : 2564-2573.

Casajus, Dominique, 1979. Une série de mythes touaregs, *Tisuraf* 3 : 83-98.

Casajus, Dominique, 1999. La vie saharienne et les « Vies » de Charles de Foucauld, in Lionel Galand (dir.), *Lettres au Marabout. Messages touaregs au Père de Foucauld*, Paris, Belin : 45-100.

Casajus, Dominique, 2000. L'errance d'Imrû'l-Qays : poésie arabe et poésie touarègue, *Journal des Africanistes* 72 (2) : 139-151.

Chabot, Jean-Baptiste, 1940. *Recueil des inscriptions libyques*, Paris, Imprimerie nationale.

Chadwick, John, 1972. *Le déchiffrement du linéaire B*, Paris, Gallimard [1958].

Chaker, Salem, 2002. L'écriture libyco-berbère. État des lieux, déchiffrement et perspectives linguistiques et sociolinguistiques, *Colloque annuel de la SHESL* [www.inalco.fr/crb/pages_html/webdoc/libyque.pdf].

Chaker, Salem & Slimane Hachi, 2000. À propos de l'origine et de l'âge de l'écriture libyco-berbère, in Chaker, Salem & Andrzej Zaborski (dir.), *Études berbères et chamito-sémitiques, Mélanges offerts à Karl-G. Prasse*, Paris/Louvain, Éditions Peeters : 95-111.

Denham, Dixon, Hugh Clapperton & Walter Oudney, 1828. *Narrative of travels and discoveries in northern and central Africa in the years 1822, 1823, and 1824*, Londres, John Murray, tome I [1826].

Djebar, Assia, 1995. *Vaste est la prison*, Paris, Albin Michel.

Drouin, Jeannine, 1991. Inscriptions et représentations rupestres saharo-sahéliennes : problèmes de typologie graphique et d'interférences, *Bulletin de la Société méridionale de spéléologie et de préhistoire* 31, 1991 : 89-97.

El-Khayari, Abdelaziz, 2004. Considérations sur l'épigraphie libyque du Maroc, in Mehamed Hassine Fantar & Ahmed Siraj (dirs.), *Débuts de l'écriture au Maghreb. Actes des colloques organisés à Casablanca par la Fondation du Roi Abdul-Aziz al Saoud pour les Études Islamiques et les Sciences Humaines, les 17-18 janvier et 18-19 avril 2002*, 91-130.

El Khayari, Abdelaziz, 2009. Nouvelles remarques épigraphiques et chronologiques sur l'inscription des Azibs n'Ikkis (Haut-Atlas, Maroc), *Bulletin d'archéologie marocaine* 21 : 135-142.

Ezziani, El Hassan, 2004a. Une classification morphologique des figures anthropomorphes. (Gravures rupestres du Haut-Atlas). La vallée de l'Ourika (Maroc), *L'Anthropologie* 108 : 495-534.

Ezziani, El Hassan, 2004b. Contribution à une nouvelle chronologie des figures anthropomorphes des gravures rupestres du Haut-Atlas (vallée de l'Ourika, Maroc), *L'Anthropologie* 108 : 535-563.

Fabre, Daniel, 1993. Le berger des signes, in Daniel Fabre (dir.), *Écritures ordinaires*, Paris, Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou, Bibliothèque publique d'information : 269-313.

Fauris de Saint-Vincent, 1815. Lettres inédites de Peiresc & Suite des lettres inédites de Peiresc, 1815. *Magasin encyclopédique* 3 : 93-149 & 301-366.

Février, James, 1956. Que savons-nous du libyque ? *Revue Africaine* 100 : 263-273.

Février, James, 1959. *Histoire de l'écriture*, Paris, Payot.

Foucauld, Charles de, 1920. *Notes pour servir à un essai de grammaire touarègue. Dialecte de l'Ahaggar*, Alger, Carbonnel.

Galand, Lionel, 1973. L'alphabet libyque de Dougga, *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée* 13-14 : 93-98.

Galand, Lionel, 1996. Du berbère au libyque : une remontée difficile, *Lalies* 16 : 77-98.

Galand, Lionel, 2001. Un vieux débat. L'origine de l'écriture libyco-berbère, *La lettre du RILB (Répertoire des Inscriptions Libyco-Berbères)* 7 : 1-3.

Galand, Lionel, 2002. *Études de linguistique berbère*, Louvain, Peeters.

Galand, Lionel, 2007. Foreward, in Pichler, Werner, *Origin and Development of the Libyco-Berber Script*, Köln, Rüdiger Köppe Verlag : 6-8.

Malhomme, Jean & Lionel Galand, 1960. L'homme à l'inscription des Azibs n'Ikkis : Yagour, *Bulletin d'archéologie marocaine* 4 : 411-421.

Malhomme, Jean, 1959-1961. *Corpus des gravures rupestres du Grand Atlas*, Rabat, Publications du Service des Antiquités du Maroc, 2 tomes.

Moraes Farias, Paulo Fernando de, 2004. *Arabic Medieval Inscriptions from the Republic of Mali. Epigraphy, Chronicles and Songhay-Tuareg History*, Oxford, Oxford University Press for the British Academy.

- Muzzolini, Alfred, 1994. Les chars au Sahara et en Égypte. Les chars des « peuples de la mer » et la « vague orientalisante » en Afrique, *Revue d'égyptologie* 45 : 207-234.
- Pichler, Werner, 2007. *Origin and Development of the Libyco-Berber Script*, Köln, Rüdiger Köppe Verlag.
- Pichler, Werner & Jean-Loïc Le Quellec, 2009. Considerations on the sign and the problem of the sign Λ and its interpretation in Tifinagh inscriptions, *Sahara* : 203-210.
- Poinssot, Louis, 1901. Les ruines de Thugga et de Thignica au XVII^e siècle, lu dans les séances du 24 décembre et du 7 janvier 1903, *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France* 42 : 145-184.
- Poinssot, Claude & Salomonson, Jan-Willem, 1959. Le mausolée libyco-punique de Dougga et les papiers du comte Borgia, *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 103 (2) : 141-149.
- Prasse, Karl-G., 1972. *Manuel de grammaire touarègue*, Copenhague, Akademisk Forlag, I-III.
- Rodrigue, Alain, 1999. *L'art rupestre du Haut-Atlas marocain*, Paris, L'Harmattan.
- Saulcy, Ferdinand de, 1843. Lettre sur l'inscription libyque de Dougga, *Journal asiatique* 1 : 86-126.
- Saulcy, Ferdinand de, 1849. Observations sur l'alphabet tiffinag, *Journal asiatique* 13 : 247-269.
- Souville, Georges, 1991. Essai d'interprétation des gravures du Haut-Atlas marocain, *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 135 (4) : 767-782.
- Tamizey de Larroque, Philippe, 1888. Lettres inédites de Thomas d'Arcos à Peiresc, *Revue Africaine* 189 : 161-195 & 190 : 289-302.
- Triaud, Jean-Louis, 2005. L'éveil à l'écriture. Un nouveau Moyen Âge sahélien. (À propos de l'ouvrage de Paulo Fernando de Moraes Farias, *Arabic Medieval Inscriptions from the Republic of Mali. Epigraphy, Chronicles and Songhay-Tuareg History*), *Afrique et Histoire* 4 : 195-243.